



ENFANCE / VIE SCOLAIRE EN SOUFFRANCE

EN GREVE ILLIMITÉE DEPUIS 8 JOURS AGENT EN SOUFFRANCE : ENFANTS EN DANGER

Saint-Denis, le 19/11/2024

Communiqué à l'attention des parents d'élèves et des habitants de Saint Denis

Depuis 8 jours, les deux plus grands services de la Ville de Saint Denis, ceux de l'enfance et de la vie scolaire sont grèves, entraînant la fermeture de 71 écoles sur le temps méridien. Ce mouvement massif, soutenu par de nombreux parents d'élèves, dénonce des conditions de travail dégradées et des conditions d'accueil indignes pour les enfants

Des revendications légitimes ignorées

Malgré deux rendez-vous : l'un avec l'administration le vendredi 8 novembre et l'autre avec Madame TEMEL, élue en charge de ces services, le vendredi 15 novembre – **aucune réponse concrète** n'a été apportée aux agents.

Pire encore, **Madame TEMEL** a publié 2 communiqués **tentant de minimiser la portée de ce mouvement**, en l'associant à une prétendue manipulation syndicale en vue des élections professionnelles de l'année prochaine. **Cette déclaration est une insulte à l'intelligence des agents des 71 écoles**, qui ne font que dénoncer une situation devenue insoutenable et osant dire que tout va bien dans le meilleur des mondes, alors que **les syndicats à l'unanimité, ont demandé une expertise certifiée par un cabinet indépendant à 2 reprises et ont reçu un refus catégorique de la municipalité !**

Pourquoi ce refus si tout va bien ? de quoi a peur la municipalité ?

Des agents en souffrance, des enfants mal accueillis

Les cantinières sont débordées, travaillant dans des locaux inadaptés et **sans renfort**. **Les animateurs, en sous-effectif chronique**, ne peuvent respecter les taux d'encadrement réglementaires, **mettant ainsi en péril la sécurité des enfants encadrant jusqu'à 50 enfants seul** dont des enfants en situation d'handicap alors même qu'un PEDT est mis en place par monsieur Le Maire ce qui lui permet aussi d'obtenir des subventions de la CAF et de l'état.

Les ATSEM, déjà exténuées par leurs longues journées auprès des enfants, se voient imposer des **missions supplémentaires liées à l'externalisation du ménage**, sans qu'aucun poste ne soit créé pour les soulager.

Des agents qui sont dans la précarité depuis des années, la plus ancienne agente contractuelle est à la ville depuis 1999.

Les autres conséquences de ce manque de personnel entraînent des **difficultés de pose de congés pour les agents**.

Une hypocrisie sur les avancées salariales

La municipalité met en avant les « avancées » salariales récemment négociées dans le cadre de la commune nouvelle pour tous les agents de la ville de Saint-Denis et Pierrefitte. Ces mesures, censées bénéficier à tous les agents de ces deux villes, se traduisent par une augmentation de **10 € brut par mois conditionnée au présentiel** pour les agents de Saint-Denis.

Cela signifie que les agents en arrêt maladie, souvent contraints de s'arrêter en raison de conditions de travail intenable, ne pourront pas toucher cette prime. Ainsi, ceux qui souffrent le plus de ces conditions de travail sont doublement pénalisés.

Des priorités déplacées

À contrario, dans le cadre de la création de la commune nouvelle, le **Maire propose la création de nouveaux postes, doublant les effectifs, au sein de la direction générale.** Une direction qui bénéficie pourtant aussi de cette revalorisation salariale et regroupe parmi elle les plus hauts salaires de la ville. **Alors que les services de terrain, comme ceux de l'enfance et de la vie scolaire, manquent cruellement de moyens humains,** ces choix reflètent des priorités injustifiables.

Une attitude indigne d'un employeur et d'un élu

Pendant que les agents se battent pour des conditions de travail dignes, **Monsieur le Maire continue de se vanter lors de ses réunions de bilan, ignorant délibérément la souffrance de son personnel et la détresse des parents laissés sans solution.**

Ce mépris assumé, consistant à laisser pourrir la situation, semble n'avoir pour but que de détourner la colère des parents contre les agents en grève.

Nous rappelons que ces **agents**, parmi les plus précaires et **les moins bien rémunérés**, se battent **non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour des conditions d'accueil dignes pour vos enfants.**

Un appel à la responsabilité du Maire

Nous demandons à Monsieur le Maire de prendre enfin ses responsabilités :

- Écouter la souffrance des agents et répondre à leurs revendications
- Apporter des réponses immédiates et concrètes,
- Cesser les manœuvres de division et aligner ses priorités sur les besoins réels de la population.

Le bien-être des agents conditionne directement celui des enfants de Saint-Denis.

Ignorer cette réalité, c'est sacrifier l'avenir de nos écoles et de nos enfants.

Le Syndicat FO vous remercie, au nom de tous les agents, pour votre soutien !